



Tarbes, le 14 février 2023

Évolution du surendettement des ménages dans le département des Hautes-Pyrénées en 2022

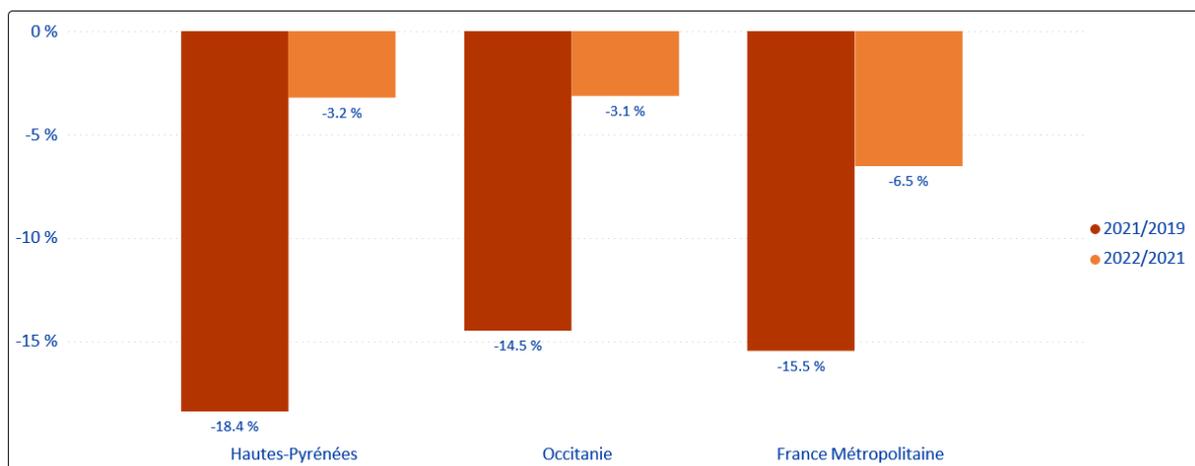
En 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans le département des Hautes-Pyrénées a baissé de 3,2% par rapport à 2021.

Le nombre de dossiers de surendettement traités par la commission de surendettement des Hautes-Pyrénées est par ailleurs en repli de 5,5% par rapport à 2021.

En 2022, 391 dossiers de surendettement ont été déposés dans les Hautes-Pyrénées, soit une baisse de 3,2% par rapport à 2021. En comparaison, le repli est de 3,1% en Occitanie et de 6,5% en France métropolitaine. La part des personnes ayant eu recours à la procédure pour la première fois est de 40,2%.

L'évolution des dépôts en 2022 poursuit la tendance baissière amorcée depuis 8 ans¹. Le nombre de dossiers déposés a ainsi pratiquement été divisé par deux depuis 2014, année record en matière de dépôts. Cette diminution tient notamment à l'adoption de plusieurs réformes visant à prévenir le surendettement et à améliorer l'efficacité de la procédure de traitement des dossiers, ainsi qu'à une meilleure orientation du marché de l'emploi.

Évolution du nombre de dossiers déposés



Par rapport à l'année 2021, la structure de l'endettement soumis à la commission des Hautes-Pyrénées a sensiblement évolué :

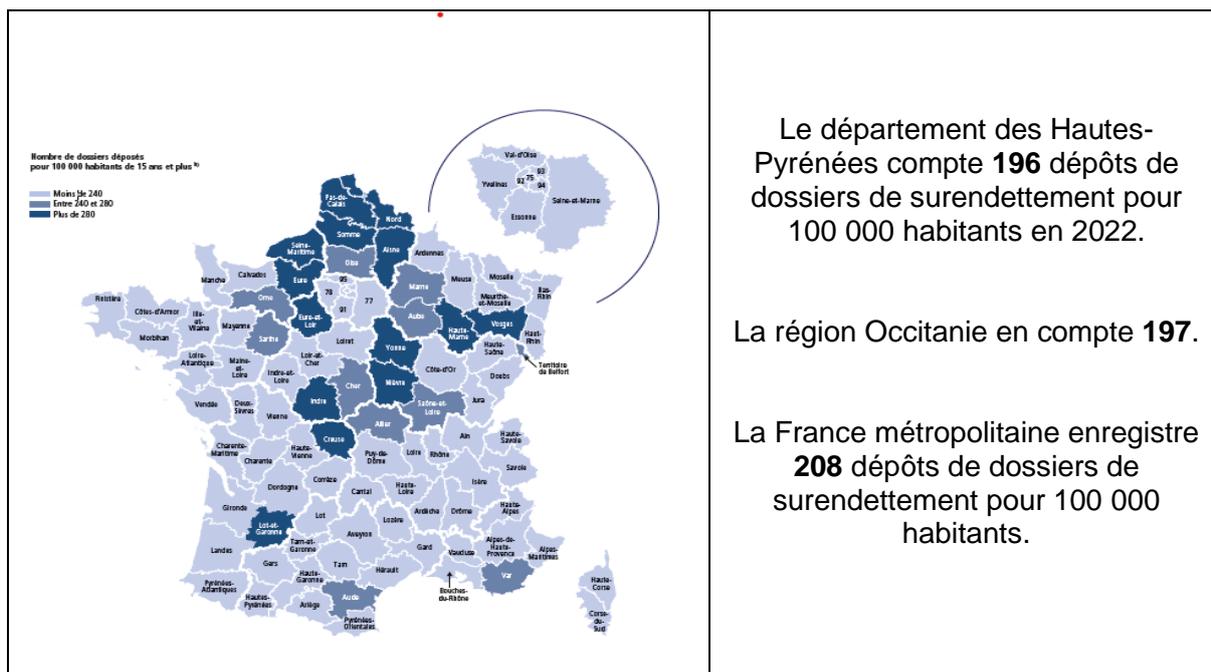
- les dettes à la consommation représentent 35,1 % du total de l'endettement (contre 28,4% en 2021),

¹ Les années 2020-2021 sont atypiques du fait de la crise sanitaire.

- la part des dettes immobilières dans l'endettement global augmente de 36,1% à 40,2%,
- la part des dettes de charges courantes est demeurée stable à 8,7%,
- la part des autres dettes a diminué de plus de dix points pour s'établir à 14,5%.

Dans les Hautes-Pyrénées, l'endettement médian hors immobilier des ménages dont le dossier a été traité en 2022 s'établit à 18.003 euros (niveau supérieur de 15% à celui de l'Occitanie et de 10% à celui de France métropolitaine).

50% des dossiers de surendettement clos en 2022 ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 59% en Occitanie et 56% en France métropolitaine).



Source : Banque de France

Comme constaté les années précédentes, le risque de surendettement apparaît plus élevé pour certaines personnes ou certaines catégories de ménages :

- les ménages surendettés sont souvent des adultes isolés (célibataires, divorcés, séparés, veufs) ;
- près du tiers des personnes surendettées du département sont au chômage ou sans emploi et plus du quart sont des retraités ;
- les employés, les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle sont surreprésentés par rapport à leur part dans la population départementale ;
- près de 45% des ménages surendettés du département ne disposent d'aucune capacité de remboursement pour faire face à leurs dettes (contre 50% au niveau national) ;
- deux tiers des surendettés sont locataires de leur logement, proportion deux fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages du département.

Contacts Banque de France de Tarbes :
 Philippe BIGOT 05-62-44-25-61
 Yohan ANTONIO 05-62-44-25-62

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans [l'enquête typologique 2022](#).

Dans le département des Hautes-Pyrénées, la Banque de France a mis en place en place :

- [Un numéro unique pour joindre les services aux particuliers de la Banque de France](#) : le 3414 est le numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France (difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banque et d'assurance) ;
- Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. Une quinzaine de personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent.

Depuis décembre 2020, les particuliers souhaitant [déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France](#) peuvent effectuer cette démarche en ligne.

Ce nouveau dispositif complète les solutions existantes de dépôt. Il est pour l'instant ouvert aux personnes qui déposent un dossier à leur seul nom. Au niveau national, sur l'ensemble de l'année 2022, 74 % des dépôts de dossiers ont été effectués par courrier, 14 % en ligne sur le site internet de la Banque de France et 12 % au guichet d'une succursale ou d'un bureau d'accueil et d'information. Environ la moitié des ménages ayant déposé un dossier sont accompagnés par un intervenant social.

Au titre de sa mission en matière d'inclusion financière, la Banque de France a informé ou accompagné plus de 3,5 millions de personnes en 2022.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone au numéro unique, le 34 14. Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

www.banque-france.fr / rubrique particuliers/inclusion financière.

Nos services : traitement du [surendettement](#), [droit au compte](#), [droit d'accès aux fichiers d'incidents](#), service d'information [infobanque-assurance](#) et informations sur les autres [dispositifs d'inclusion financière](#) (plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / La Banque de France à votre service !

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Synthèse sur les résultats du surendettement en 2022 [lien](#)

Suivez nous    

Contacts Banque de France de Tarbes :
Philippe BIGOT 05-62-44-25-61
Yohan ANTONIO 05-62-44-25-62